

NEWSLETTER

aménagement

La lettre de CCI Centre sur l'actualité des infrastructures, du transport et de la logistique

ÉDITO

Rapports de force

En rendant public son rapport sur le devenir des trains Intercités, Philippe Duron savait très bien quelles réactions il allait provoquer : déclarations enflammées d'élus locaux, indignation des partis politiques ou associations environnementalistes, et emballement médiatique généralisé sur le thème des « trains qui vont disparaître », avec en filigrane l'opposition entre aménagement du territoire et contraintes budgétaires.

Ce rapport se distingue pourtant par sa cohérence, en 1^{er} lieu vis-à-vis du précédent rapport présidé par Philippe Duron, celui de la Commission Mobilité 21. La priorité aux transports du quotidien et à l'entretien du réseau existant s'inscrivent comme un fil rouge, dicté par l'état des finances publiques, mais aussi par les choix opérés par la SNCF depuis des années, qui eux-mêmes ont impacté les décisions des voyageurs délaissant de plus en plus ce mode de transport jugé moins fiable et trop cher (ce qui explique la faible fréquentation observée sur certaines lignes Intercités).

Derrière les préconisations (puisqu'il ne s'agit que de ça) des rapports Duron, on reconnaît aussi la plume de celui qui est également président de l'AFITF, et donc exposé quotidiennement à l'exercice d'équilibriste consistant à aider au financement de nombreux projets d'infrastructures de transport, avec des ressources limitées par les tergiversations autour de l'écotaxe et l'absence de financement pérenne.

Ces écrits sont donc un moyen pour lui d'imaginer un avenir meilleur, dans lequel les infrastructures répondent avant tout à des besoins de mobilité avérés et s'intègrent dans un système cohérent et hiérarchisé. Utopique peut-être, mais certainement salutaire pour provoquer le débat et faire avancer les idées.

En vous souhaitant à tous un très bel été (et peu importe le mode de transport que vous utiliserez pour partir en vacances) !

Politique des transports

- Le futur dispositif de remplacement de l'écotaxe fixé après le 20 juillet2
- L'AFITF module le budget de certains projets d'infrastructures.....2
- Le versement transport menacé par les aides de Valls aux PME.....2
- Libéralisation du transport par autocar : les Régions très inquiètes pour les TER2
- Projet de loi Macron : le Sénat vote le rapprochement entre gares routières et ferroviaires2
- Qui est Elisabeth Borne, la future présidente de la RATP ?3
- Un nouveau président pour la FNAUT3
- Dominique Bussereau élu président de CODATU.....3

Ferroviaire

- Avenir des trains Intercités : la Commission Duron rebat les cartes pour sauver le réseau4
- Trains d'équilibre du territoire (TET) : un préfet chargé de discuter avec les Régions sur l'évolution de l'offre4
- TGV Tours-Bordeaux : Jean Auroux appelle au compromis5
- Ligne LGV POCL : lancement imminent des études préalables à l'enquête d'utilité publique5
- L'UE financera une trentaine de projets de transports en France5
- Les grands élus du Sud-Ouest se mobilisent pour leurs LGV5
- La Bretagne joue la complémentarité TER-TGV6
- Eurostar relie Lyon et Marseille à Londres6
- Le port de Bayonne mise sur le train.....6
- La Région Centre-Val de Loire continue d'investir dans les lignes capillaires fret.....6
- Abandon de l'autoroute ferroviaire entre le Pas-de-Calais et les Landes6
- « La SNCF n'a pas peur de la concurrence, testons-la ! »7
- La SNCF demande plus de moyens à l'État pour moderniser son réseau7
- SNCF : du WiFi dans tous les trains d'ici la fin de l'année 2016.....7
- SNCF lance TGVPop, des TGV qui ne rouleront que si l'internaute le veut7
- La SNCF favorise le tourisme train + vélo7
- Autocars : l'allemand FlixBus se lance en France8
- Les TER plus ponctuels mais moins réguliers que les autres trains en 20148
- La transformation de la gare du Nord sur les rails8
- Le réseau ferroviaire français jugé parmi les plus performants d'Europe.....8

Transport urbain

- Tours : deuxième ligne de tram, une décision courant 20169
- Les Français veulent des transports en commun moins chers et plus fréquents9
- La ligne 15 du Grand Paris Express aura deux ans de retard9
- Île-de-France : encore une année de gros travaux sur le RER C9

Aérien

- Easyjet va déménager d'Orly Sud à Orly Ouest,...le fief d'Air France10
- Qatar Airways a bien acquis de nouveaux droits de trafic vers Lyon et Nice10
- Arrivée en grande pompe du premier Nice-Châteauroux.....10
- HOP! Air France garde la marque la Navette pour contrer le TGV10
- La CCI de Pau s'attaque à l'aéroport de Tarbes10
- Aéroport de Nantes Atlantique : l'extension sur le site actuel poserait problème10
- Toulouse-Orly : championne d'Europe10
- Paris-Roissy en navette pour 2 € dès le 15 mai11
- Bourges : La Jeune Chambre économique veut valoriser l'aéroport11
- Air France : pas de nouvelle ligne internationale à Lyon, la CCI s'inquiète11
- Principaux trafics des aéroports voisins de la région Centre-Val de Loire en 2014.....11

Routier

- L'A71 élargie entre Theillay et Vierzon12
- Bourges : la rocade Nord-Est est ouverte12
- A10 : des travaux d'élargissement des voies entre Chambray et Veigné12
- L'Agglo en quête d'idées pour mieux « intégrer » l'A1012
- Le chiffre : 10012
- Île-de-France : un plan de 810 millions d'euros pour moderniser les autoroutes et voies rapides publiques12

Logistique

- Saint-Cyr-en-Val : Bientôt deux plates-formes Grand Frais13
- Transport routier : le français Norbert Dentressangle racheté par XPO Logistics.....13
- Intermarché serait sur le point de supprimer 600 postes dans sa filiale logistique.....13
- Le fameux Port Sec de Vierzon en voie de réalisation.....13

Aménagement du territoire

- L'inépuisable filon des friches urbaines.....14
- Mobile : Orange veut en finir avec les zones blanches en France14
- Rien ne se perd ? à voir.....14
- La région Centre-Val de Loire confirme son attractivité.....14

LE FUTUR DISPOSITIF DE REMPLACEMENT DE L'ÉCOTAXE FIXÉ APRÈS LE 20 JUILLET

Le gouvernement décidera après le 20 juillet de la forme que prendra pour 2016 le dispositif mettant à contribution les transporteurs routiers pour financer les infrastructures en remplacement de l'écotaxe, a indiqué le secrétaire d'État aux Transports. Une concertation a été menée avec les transporteurs routiers dans le but de « parvenir à la pérennisation de la contribution des transporteurs au financement des infrastructures » a rappelé Alain Vidalies. Ces travaux ont donné lieu à un rapport qui « va être transmis aux présidents des commissions compétentes des deux assemblées ». Il sera soumis au comité de la transition énergétique et le gouvernement donnera son arbitrage sur l'orientation prise. Après l'abandon en octobre 2014 du dispositif d'écotaxe, les députés avaient voté l'élargissement aux poids lourds de la hausse du gazole de quatre centimes d'euro via la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits énergétiques. Mais ce dispositif ne concernait que l'année 2015.

Ils ont dit :

- ✓ « Aujourd'hui, grâce à la TICPE, l'AFITF a pu surmonter sans trop de dommage la crise de l'écotaxe et passer le cap de 2015 », a estimé le président de l'agence, Philippe Duron. Il serait « vraiment important d'affecter à l'agence une ressource pérenne, suffisamment substantielle pour financer les nouvelles infrastructures dont le pays a encore besoin ».
- ✓ Les organisations professionnelles du transport routier ont prévenu qu'elles « s'opposent à toute fiscalité supplémentaire, type vignette, ne venant peser que sur les seules entreprises de transport routier ». La Fédération Nationale des Travaux Publics s'est alarmée de la possibilité de voir l'État « ponctionner 400 millions d'euros de recettes issues de la taxe sur le diesel pour les réaffecter au budget général », amputant d'autant la contribution à l'AFITF.

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Anne Lenormand avec AFP), 29 juin 2015

- ✓ « Certains pensent qu'avec une vignette, on fait plus payer les camions étrangers qu'avec la taxe gazole. J'ai fait faire des études (...), on va poursuivre les discussions », a indiqué Alain Vidalies, secrétaire d'État aux Transports.

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Anne Lenormand), 11 mai 2015

Info + : [Ségolène Royal évoque une écotaxe régionale](#)

Batiactu.com, 15 juin 2015

L'AFITF MODULE LE BUDGET DE CERTAINS PROJETS D'INFRASTRUCTURES

L'Agence de Financement des Infrastructures de Transports de France a adopté son 2^{ème} budget rectificatif 2015. Il en ressort que 36 millions d'euros supplémentaires vont être débloqués pour le projet ferroviaire Lyon-Turin pour honorer les dépenses prévues pour 2015. D'autres projets voient leurs crédits diminuer, à l'instar de la liaison autoroutière L2 à Marseille, de l'autoroute A150 reliant Rouen à Yvetot (Seine-Maritime), du Système européen de télécommunications ferroviaires, des transports collectifs hors contrat de plan ainsi que le programme exceptionnel d'investissements pour la Corse. Le Conseil d'administration de l'AFITF a approuvé la création d'une convention de financement relative à la poursuite des études et à la préparation des travaux du projet de canal Seine-Nord Europe, avec un engagement de 35 millions d'euros en vue du financement des travaux d'archéologie préventive et de déplacements des réseaux.

Article intégral : www.constructioncayola.com

Construction Cayola (C. Patrigeon), 15 juin 2015

LE VERSEMENT TRANSPORT MENACÉ PAR LES AIDES DE VALLS AUX PME

Manuel Valls a décidé de remonter le seuil de perception du versement transport de 9 à 11 salariés. Une des mesures d'aide aux PME qui va mettre à mal la principale source de financement des transports publics. Cette décision pourrait coûter 500 millions d'euros sur les 7 milliards que rapporte chaque année le versement transport aux collectivités locales.

Il a dit : « Je ne comprends pas, ce gouvernement mène une politique de gribouille en matière de transport public », Pierre Serne, vice-président du Syndicat des Transports d'Île-de-France et vice-président du GART.

Article intégral : www.mobilicites.com

Mobilicités (Robert Viennet), 9 juin 2015

LIBÉRALISATION DU TRANSPORT PAR AUTOCAR : LES RÉGIONS TRÈS INQUIÈTES POUR LES TER

Après l'adoption par le Sénat de l'article du projet de loi sur la libéralisation du transport par autocar, les Régions ont exprimé leurs « très vives inquiétudes quant à l'avenir des TER ». Selon l'ARF, le texte issu de la Commission spéciale du Sénat avait introduit « des évolutions intéressantes permettant une libéralisation encadrée et régulée du transport par autocar » qui « apportaient des garanties pour la réussite du développement des autocars, de façon complémentaire aux autres modes de transport ». Mais la nouvelle version du texte « va au contraire à l'encontre de ces avancées en modifiant sensiblement le périmètre sur lequel les lignes d'autocar seront régulées ». « Au lieu d'un développement des services par autocar coordonné avec les autres modes de transport, le texte introduit une concurrence frontale entre les modes de transport, qui portera atteinte à la qualité du service public de la mobilité, soulignent-elles. En effet, le nouveau critère de régulation pourra être facilement contourné par les autocaristes privés, qui pourront désormais concurrencer de très nombreuses lignes conventionnées par les Régions ». « La totalité des lignes TER sont ainsi menacées », estiment les Régions qui appellent à une « réaction de tous les parlementaires » au cours des prochaines étapes législatives « afin de maintenir une organisation coordonnée et efficace du service public de la mobilité et de sauvegarder les TER ».

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Anne Lenormand), 15 avril 2015

Info + : [Transport par autocar : les sénateurs ont rétabli le seuil des 200 km](#)

Localtis.info, 3 juillet 2015

PROJET DE LOI MACRON : LE SÉNAT VOTE LE RAPPROCHEMENT ENTRE GARES ROUTIÈRES ET FERROVIAIRES

Le Sénat a adopté un amendement au projet de loi Macron visant à encourager et soutenir le rapprochement des gares routières et ferroviaires. Défendu par Fabienne Keller, ce rapprochement entend « favoriser le développement de pôles urbains, régionaux, nationaux et internationaux intermodaux et d'accès équitable aux infrastructures de transport ». « Les liaisons par bus de plus de 200 kilomètres vont se créer très rapidement après la promulgation de la loi », a prédit la sénatrice. « Il est important que les gares routières s'inscrivent dans la chaîne de transport en s'articulant avec les grandes gares ferroviaires, a-t-elle soutenu. Sans quoi les voyageurs débarqueront sur des quais peu avenants, loin de tout et mal sécurisés. Bien chaîner les transports, c'est créer une offre globale, entre transports souples, individuels et collectifs ».

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Anne Lenormand), 13 avril 2015

NOMINATIONS

QUI EST ÉLISABETH BORNE, LA FUTURE PRÉSIDENTE DE LA RATP ?

Nommée par l'État administratrice de la RATP, Élisabeth Borne va devenir la prochaine présidente de la RATP. Cette haut fonctionnaire a accompli une partie de sa carrière dans les cabinets ministériels de gauche. Cette X-Ponts a également passé quelques années à la direction de la SNCF. C'est la première fois que l'actuelle directrice de cabinet de Ségolène Royal dirigera une entreprise.

Article intégral : www.mobilicites.com

Mobilicités (Marc Fressoz), 18 avril 2015

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA FNAUT

Lors de l'assemblée générale de la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports), Bruno Gazeau, a été élu président. Il succède à Jean Sivardière. Âgé de 68 ans, Bruno Gazeau est diplômé de l'ESSEC. Il a notamment été directeur de l'Agence de Développement du Territoire de Belfort où il a modernisé le réseau de transport.

Article intégral : www.deplacementspros.com

DéplacementsPro.com, 13 avril 2015

DOMINIQUE BUSSEREAU ÉLU PRÉSIDENT DE CODATU

Dominique Bussereau, ancien ministre, président du conseil général de la Charente-Maritime, a été élu président de CODATU (Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transports Urbains et Périurbains). Il succède à Jean-Louis Léonard. L'association CODATU regroupe des acteurs et partenaires du transport public et vise à favoriser le dialogue entre les acteurs du transport urbain afin de mettre l'ensemble des compétences au service d'une amélioration des conditions de mobilité dans les villes du Sud.

Article intégral : www.mobilicites.com

Mobilicités (Robert Viennet), 8 avril 2015

PUBLICATIONS

✓ [La lettre d'Objectif OFP n°13](#)

OFP, Juin 2015

✓ [La messagerie au premier trimestre 2015](#)

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Juin 2015

✓ [Indices des prix du transport de fret et de l'entreposage au premier trimestre 2015](#)

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Juin 2015

✓ [Bilan social du transport routier de voyageurs](#)

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Juin 2015

✓ [Les transports routiers de marchandises sous pavillon français en 2014](#)

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Mai 2015

✓ [Réforme territoriale et cohérence économique régionale ?](#)

L'analyse des liens économiques entre départements montre que la cohérence économique interne des régions est renforcée par le nouveau découpage régional. Toutefois, certains départements sont attirés par une région autre que celle à laquelle ils appartiennent, d'autres apparaissent relativement isolés, n'entretenant des liens économiques forts ni avec leur région, ni avec d'autres régions.

France Stratégie (Arno Amabile, Claire Bernard et Anne Épaulard), Mai 2015

✓ [Qualité de vie, habitants, territoires : rapport de l'Observatoire des territoires 2014](#)

Dans ce rapport remis à Sylvia Pinel le 11 mai, l'Observatoire des territoires invite à distinguer disparités et inégalités pour prendre en compte la qualité de vie dans les territoires.

Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), Mai 2015

✓ [Emploi salarié et marché du travail dans les transports au quatrième trimestre 2014](#)

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Mai 2015

✓ [Indice de production de services de transport au quatrième trimestre 2014](#)

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Avril 2015

✓ [Transports routiers de marchandises au quatrième trimestre 2014](#)

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Avril 2015

✓ [La conjoncture des transports au quatrième trimestre 2014](#)

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Avril 2015

✓ [Bulletin statistique trafic aérien commercial - année 2014](#)

Direction du Transport aérien, Avril 2015

LE RAPPORT DURON ET SES SUITES

AVENIR DES TRAINS INTERCITÉS : LA COMMISSION DURON REBAT LES CARTES POUR SAUVER LE RÉSEAU

La Commission pilotée par le député Philippe Duron a remis son rapport au secrétaire d'État chargé des transports. Pour enrayer la logique de dégradation de la qualité et de l'offre de service, elle propose une complète remise à plat et la suppression dans certains cas de lignes trop déficitaires. En croisant les courbes de fréquentation, de niveau de subventionnement et celles des charges et revenus ligne par ligne, la commission s'est aperçue que là où ce financement par les contribuables cloche et n'est guère soutenable, c'est lorsqu'il y a plus largement inadéquation de l'offre ferroviaire aux besoins de mobilité du territoire concerné. Pour redynamiser l'offre des TET, elle suggère donc de se concentrer d'abord sur les lignes ou segments à fort potentiel. Plus de fréquences et plus d'attractivité sont donc prescrites sur les lignes Paris-Clermont-Ferrand ; Paris-Orléans-Tours ; Nantes-Lyon ; les segments Paris-Limoges ; Paris-Caen ; Bordeaux-Marseille ; Paris-Amiens ; Paris-Bourges ; Paris-Saint-Quentin et Bordeaux-Nantes. Au regard des flux constatés, la Commission considère que des ajustements sont nécessaires sur les lignes Paris-Rouen, Rouen-Le Havre, Caen-Cherbourg et Paris-Granville, Paris-Amiens-Boulogne. Là où nulle alternative de transport performante n'a pas pu être trouvée, par exemple sur le tronçon Saint-Quentin-Maubeuge, « l'offre TET doit être maintenue, mais réduite ». En revanche, pour cinq tronçons, la Commission estime que la desserte TET ne se justifie plus : Toulouse-Cerbère, Quimper-Nantes et Bordeaux-Toulouse, Marseille-Nice sur la ligne Bordeaux-Nice, Saint-Quentin-Cambrai et enfin la desserte de Montluçon qui pourrait être reconfigurée avec des TER. Le rapport distingue aussi les lignes où l'offre TER actuelle est « en mesure de répondre à l'ensemble des besoins de mobilité » - par exemple sur Caen-Le Mans-Tours - de celles où cette reprise des trafics du TET au TER « à offre constante » n'est pas pertinente. Sur l'axe Paris-Montargis, la Commission estime que les circulations devraient être transférées à la Région Centre-Val de Loire.

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Morgan Boëdec), 27 mai 2015

Il ont dit :

- ✓ Le secrétaire d'État aux Transports, Alain Vidalies, joue pour l'instant la carte de la prudence. Lors de la remise officielle du rapport, il a loué « un travail de très grande qualité ». Mais le communiqué de presse rappelle que « le rapport n'engage en l'état pas le gouvernement ». Alain Vidalies a promis des premières décisions avant la fin du mois de juin, et des décisions « complètes et cohérentes » mi-2016, afin de pouvoir discuter avec les exécutifs régionaux qui seront élus à la fin de l'année.

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos, 26 mai 2015

- ✓ Pour Jacques Auxiette, président de la Commission infrastructures et transports de l'ARF et président de la Région Pays-de-la-Loire, il ne faut plus laisser les seuls experts de Bercy et la SNCF décider, même si cette dernière finance en grande partie et de façon croissante les TET : « Les usagers les finançant à 70 %, c'est donc à la représentation nationale d'en débattre et d'affirmer sa position. »

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Morgan Boëdec), 22 mai 2015

Info + : Alain Vidalies a rencontré des élus de l'Allier et du Cher et leur a assuré que l'engagement de l'État quant au renouvellement du matériel sur la ligne Paris-Montluçon [que le rapport Duron souhaite supprimer] sera tenu. Des rames bi-modes Coradia Liner équiperont la ligne, en 2016.

Article intégral : www.leberry.fr

Le Berry Républicain, 18 juin 2015

Info + : [Ferroviaire : la FNAUT propose un appel à projets pour la création ou l'exploitation de lignes Intercités](#)

Localtis.info, 11 mai 2015

À voir : [La comparaison entre la carte du réseau ferroviaire français en 1921 et celle d'aujourd'hui](#), qui fait état d'un grand nombre de lignes supprimées

Déplacements Pro.com, 29 mai 2015

Info + : « Je sais combien vous êtes attachés à la ligne Paris-Orléans, Limoges-Toulouse. [...] J'ai annoncé que cette ligne bénéficiera d'ici 2020 de 500 millions d'euros d'investissements. J'ai également annoncé qu'après 2020, 500 millions supplémentaires permettront de terminer la rénovation de la ligne. Ces investissements permettront de gagner en vitesse avec un objectif de 2 h 45 entre Limoges et Paris, une régularité renforcée et des trains remplacés qui rouleront à 220 km/h. Dès 2015, c'est-à-dire cette année, la SNCF déploiera les voitures TEOZ rénovées sur l'ensemble de la ligne ».

François Hollande, discours lors de la signature de CPER Limousin, 28 mai 2015

Dernière minute

TRAINS D'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE (TET) : UN PRÉFET CHARGÉ DE DISCUTER AVEC LES RÉGIONS SUR L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE

Alain Vidalies a présenté la feuille de route du gouvernement pour l'avenir des TET. Celle-ci comporte trois volets. Le 1^{er} : élaborer une nouvelle convention avec SNCF Mobilités « pour que l'État devienne une véritable autorité organisatrice de plein exercice et puisse ainsi intervenir plus efficacement auprès des acteurs locaux ». Le préfet Philizot sera « l'interlocuteur des territoires et des parties prenantes concernant les évolutions d'offre et de gouvernance jusqu'en mai 2016 » et un « conseil consultatif des TET » est créé « afin de permettre un dialogue régulier sur l'évolution des TET en présence des autorités organisatrices régionales ». 2^{ème} volet : faire évoluer l'offre TET sur la base des préconisations de la commission Duron. La concertation engagée avec les territoires et les parties prenantes se poursuivra à partir de janvier 2016 avec les nouveaux élus régionaux, afin de disposer des conclusions d'ici mai 2016. Dernier volet : le renouvellement du matériel roulant et l'amélioration de la qualité de service. « Le parc de matériel roulant des lignes structurantes sera entièrement renouvelé d'ici 2025, pour un montant d'investissement d'environ 1,5 milliard d'euros ». L'engagement d'une telle opération d'acquisition interviendra d'ici fin 2015. Et l'acquisition de 34 rames neuves est d'ores et déjà en cours pour un montant de 510 millions d'euros. Elles seront déployées à partir de fin 2016 ».

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Anne Lenormand), 8 juillet 2015

Info + : télécharger le [rapport sur le devenir des TET](#)

TGV TOURS-BORDEAUX : JEAN AUROUX APPELLE AU COMPROMIS

Les collectivités locales qui comptaient sur l'inauguration de la nouvelle ligne TGV entre Tours et Bordeaux en juillet 2017 pour obtenir une augmentation substantielle du nombre de dessertes de leurs gares devront se montrer « réalistes ». Tel est le message que Jean Auroux s'apprête à faire passer. L'ancien ministre du Travail, chargé par la SNCF d'une mission de « facilitateur », a planché pendant cinq mois pour tenter de rapprocher les points de vue. La tonalité générale est claire : il s'agit d'un « compromis entre toutes les contraintes », qui va générer des « insatisfactions ». Jean Auroux propose une « optimisation équilibrée et responsable » des propositions initiales de la SNCF, ajoutant çà et là quelques trains, mais manifestement moins que réclamé à Poitiers ou à Angoulême. Pour l'ancien ministre, il faut « être raisonnable dans le progrès. On ne peut pas multiplier les trains, ce serait contre-productif s'ils devaient circuler à moitié vide ». Pour limiter les récriminations, il mise sur une meilleure articulation des trains régionaux (TER) avec les TGV. Jean Auroux appelle également à « ne pas négliger la ligne actuelle », qui va notamment accueillir des trains Intercités. Il va enfin proposer une « clause de revoyure », pour faire le point dix-huit mois après la mise en service de la nouvelle ligne.

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos (Lionel Steinmann), 9 juin 2015

Il a dit : « La Touraine a des atouts et saura les faire connaître. Je n'ai pas de crainte pour elle. Elle a toute sa place côté façade atlantique. Nous passons dans une séquence européenne de grande vitesse. L'Indre-et-Loire ne perdra pas de dessertes, de TGV », a assuré Jean Auroux, de passage à Tours le 9 juin. Dans son rapport, il promet des amplitudes horaires maintenues, avec une arrivée à Paris vers 7 h 30, quelle que soit la ville d'ailleurs, et des départs de Paris entre 19 h 30 et 21 h. Et des temps de voyage identiques, une heure entre Tours et Paris, et « 45 minutes de gain de temps entre Saint-Pierre et Bordeaux ».

Article intégral : www.lanouvellerepublique.fr

La Nouvelle République, 10 juin 2015

Il a dit : Pour le président de Lisea, Laurent Cavois, « les conventions de desserte ont été signées par deux ministres, les collectivités et par SNCF Réseau ». « Nous souhaitons créer les conditions propices à la multiplication des fréquences et des dessertes, mais les contraintes contractuelles sont là ». « Si on parle de dessertes qui vont au-delà de ce qui avait été fixé, des dessertes ambitieuses, on est prêt à éventuellement discuter d'un allègement des péages, au-delà de ce socle », a toutefois assuré Laurent Cavois.

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info, 10 juin 2015

Info + : [Ligne TGV Tours-Bordeaux : tout le monde devra se serrer la ceinture](#)

Le Monde.fr, 9 juin 2015

Info + : [LGV Tours-Bordeaux : les travaux de génie civil sont terminés](#)

MobilisCités (Marc Fressoz), 7 juillet 2015

Info + : [LGV Tours-Bordeaux : le crépuscule d'un modèle ?](#)

Les Échos (Gilles Savary), 9 juillet 2015

⚠ Dernière minute

LIGNE LGV POCL : LANCEMENT IMMINENT DES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Manuel Valls, a annoncé, par courrier, à René Souchon, président de la Région Auvergne, ainsi qu'au président de l'association TGV Grand Centre Auvergne, le sénateur Rémy Pointereau, que « le lancement des études préalables à l'enquête d'utilité publique se fera sans plus attendre ». Elles vont porter sur les accès à Paris via la gare d'Austerlitz, et l'arrivée à Lyon. « Les études préalables à l'enquête d'utilité publique permettront d'identifier un fuseau de passage de 1.000 mètres de large. L'enquête d'utilité publique débutera ensuite, puis les travaux proprement dits ». Concernant le tracé (médiann ou ouest), le Premier ministre constate l'absence de consensus. D'après le communiqué, le choix se fera au cours de l'année 2016.

Article intégral : www.leberry.fr

Le Berry Républicain, 9 juillet 2015

L'UE FINANCERA UNE TRENTAINE DE PROJETS DE TRANSPORTS EN FRANCE

28 projets français (équivalent à près de 2 milliards d'euros d'aide) figurent parmi les lauréats de l'appel à propositions sur les infrastructures de transport lancé par la Commission européenne dans le cadre du « Mécanisme pour l'interconnexion en Europe » (MIE), dont les premières décisions financées à hauteur de 13 milliards d'euros ont été dévoilées ce 29 juin. La Commission propose ainsi d'affecter 813 millions d'euros pour le Lyon-Turin, la somme étant dédiée à la réalisation d'un premier tronçon du tunnel de chemin de fer entre la France et l'Italie. Beaucoup d'autres projets ferroviaires reçoivent la bénédiction de l'UE, qui accepte de prendre en charge une partie du coût des études. C'est le cas des futures LGV reliant Montpellier à Perpignan ou encore Bordeaux à Dax. Pour le barreau Poitiers-Limoges, le salut ne viendra pas de l'UE. Confrontés à la fronde des opposants, les élus favorables à cette infrastructure rentrent bredouilles de leur quête de fonds européens. Les quelques dizaines de millions d'euros qu'ils attendaient pour compléter le financement d'études n'ont pas été retenus par Bruxelles.

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Marie Herbet), 30 juin 2015

LES GRANDS ÉLUS DU SUD-OUEST SE MOBILISENT POUR LEURS LGV

Les élus du Sud-Ouest ont présidé un forum de quelque 150 acteurs politiques, économiques et de la société civile pour intensifier leur lobbying, à deux mois d'une décision du gouvernement sur ce Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest. Les élus ont regretté la « décision curieuse » de la commission d'enquête publique sur les LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax, qui a rendu un avis défavorable sur la Déclaration d'Utilité Publique de ces projets, au coût estimé à 8,3 milliards d'euros.

Article intégral : www.batirama.com

Batirama.com, 7 mai 2015

Il a dit : « La conséquence de la grande Région est la nécessité d'ouvrir [le Limousin] vers Paris et vers l'Europe. Les crédits du contrat de plan permettront de poursuivre les études pour que le projet de LGV [Poitiers-Limoges] dont j'ai signé moi-même la DUP, puisse être mis en œuvre et financé par l'Union Européenne. C'est en effet la condition. La Commission Européenne se prononcera au mois de juillet et tout doit être fait pour qu'elle puisse approuver cette infrastructure ».

François Hollande, discours lors de la signature de CPER Limousin, 28 mai 2015

LA BRETAGNE JOUE LA COMPLÉMENTARITÉ TER-TGV

La Région Bretagne a signé un protocole d'intentions avec la SNCF afin de préparer l'arrivée de la grande vitesse en 2017 et organiser la complémentarité entre les TGV et les TER. Elle va investir 10 millions d'euros supplémentaires par an à partir de 2018. L'offre globale augmentera de 20 %. Gérard Lahellec, vice-président régional, explique ce choix : « Toutes les orientations politiques en cours prévoient qu'on ouvre les liaisons TGV à la concurrence. En Bretagne, l'axe qui intéressera les nouveaux transporteurs est celui entre Paris et Rennes. A partir de là, pourquoi voudraient-ils organiser des liaisons jusqu'à Brest et Quimper ? » D'où la contractualisation dans le protocole d'intentions des futures dessertes qui seront mises en place en 2017.

Il a dit : « Depuis 2004, nous avons développé l'offre de 32 % et la fréquentation a quasiment doublé. La part contributive par voyage a baissé de 49 % », indique Gérard Lahellec.

Article intégral : www.mobilicites.com

Mobilicités (Christine Cabiron), 15 mai 2015

FRET

LE PORT DE BAYONNE MISE SUR LE TRAIN

Le port de Bayonne a comme voisine immédiate la voie ferrée Paris-Bordeaux-Irún. La ligne venue de Toulouse, Pau et du complexe de Lacq nourrit également le trafic de ce port, propriété de la Région Aquitaine et géré par la CCI de Bayonne-Pays Basque. Sur un total de 2,6 millions de tonnes de trafic maritime, 15 % sont acheminées par le rail. Avec ses 9 kilomètres de voies ferrées, « Bayonne est le 5^e port de France par la part du rail dans son trafic », pointe Georges Strullu. Selon cet élu de la CCI, « une bonne desserte ferroviaire est cruciale pour le port, mais c'est aussi une condition indispensable au développement économique de tout le territoire ». L'irrigation de son territoire passe aussi par un opérateur ferroviaire de proximité, touchant les entreprises proches des Landes, du Pays Basque, du Béarn, mais aussi celles au nord de l'Espagne. Acceptant les wagons isolés, cet opérateur alimentera le port, mais pourra aussi former des trains ou au moins regrouper des wagons pour massifier le trafic des clients vers d'autres destinations.

Article intégral : www.lesechos.fr

Info + : [Les entreprises peinent à recourir au transport ferroviaire](#)

Les Échos (Pierre Etcheleku), 9 juin 2015

LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE CONTINUE D'INVESTIR DANS LES LIGNES CAPILLAIRES FRET

Après avoir remis à niveau les lignes fret La Guerche-sur-l'Aubois-Marseille-les-Aubigny, Châteauroux-Buzançais et Les Aubrais-Pithiviers-Engenville, la Région souhaite continuer d'investir. Les premières lignes concernées par ce nouveau plan de développement du fret de proximité seront Vendôme-Montoire et Blois-Villefrancoeur. « Les appels d'offres seront passés cette année pour des travaux à conduire courant 2016 », explique Emmanuel Laurent, directeur régional de SNCF Réseau. « Leur réalisation permettra de rouvrir la seconde ligne déjà fermée depuis huit mois pour cause de vétusté. Composé de céréales, le trafic de cette ligne est de 120.000 tonnes par an ». Les lignes Chartres-Orléans et Orléans-Châteauneuf vont également bénéficier d'un programme d'investissement de 350 M€ dans le cadre du CPER 2015-2020. Elles seront de nouveau ouvertes au service voyageur afin de pérenniser la circulation des convois de fret.

First Eco.fr, 23 avril 2015

EUROSTAR RELIE LYON ET MARSEILLE À LONDRES

Eurostar a ouvert une liaison régulière entre Londres, Lyon, Avignon et Marseille. Parti de la gare de Saint-Pancras à 7 h 15, le TGV a rallié la gare de la Part-Dieu à 13 h 01 et celle de Saint-Charles à 14 h 46. L'Eurostar sera de retour à Londres à 22 h 12, après une escale à Lille Europe (pour effectuer les formalités douanières et de sécurité faute des installations nécessaires à leur départ des gares sudistes). Pour l'instant, les réservations sont majoritairement effectuées par des Anglais. Ces liaisons régulières sont surtout l'occasion pour les villes de Lyon et de Marseille de booster leur destination auprès des Londoniens.

Info + : Trois services seront assurés chaque semaine entre Londres, Lyon et Marseille en mai, juin, septembre et octobre, cinq en haute saison en juillet et août, et un seul le sera le samedi en novembre et décembre.

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos (Vincent Charbonnier), 1^{er} mai 2015

ABANDON DE L'AUTOROUTE FERROVIAIRE ENTRE LE PAS-DE-CALAIS ET LES LANDES

« L'État ne va pas signer ce contrat pour la mise en œuvre de l'autoroute ferroviaire entre Dourges (Pas-de-Calais) et Tarnos (Landes) », a annoncé Alain Vidalies, secrétaire d'État aux Transports. Ce projet, qui devait voir le jour en janvier 2016, supposait 375 millions d'euros de financement public et prévoyait de transporter 85.000 poids-lourds par an.

Info + : Les autoroutes ferroviaires sont des trains spéciaux, qui circulent sur le réseau existant, et transportent les poids lourds. Deux autoroutes existent actuellement : Bettembourg (Luxembourg)-Le Boulou (Pyrénées-Orientales), qui a vu son trafic croître de 9 % entre le premier semestre 2012 et le premier semestre 2013 et a transporté 55.000 poids lourds en 2012, et l'Alpine, qui franchit les Alpes et transporte environ 25.000 poids lourds par an.

Article intégral : www.batiactu.com

Batiactu.com, 30 avril 2015

Il a dit : Alain Vidalies a justifié cette décision par « l'équilibre total de ce dossier (qui) a amené à constater qu'il y avait des conséquences pour les populations, que ce projet n'était pas financièrement équilibré, qu'il y avait un gros risque pour l'État ». Il a précisé que « notre objectif est de trouver un autre site (pour le terminal), en priorité en engageant immédiatement des pourparlers avec les autorités espagnoles puisqu'il est apparu qu'il existe un projet similaire à Vitoria (au Pays basque espagnol, ndr) ». Il doit rencontrer son homologue espagnol Ana Pastor, « pour débattre avec elle de ce projet et de son calendrier ».

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info, 4 mai 2015

« LA SNCF N'A PAS PEUR DE LA CONCURRENCE, TESTONS-LA ! »

Guillaume Pepy a détaillé la transformation numérique de l'entreprise publique. Elle va permettre de lutter contre la concurrence des autres modes de transport et préparer la fin du monopole ferroviaire en France, une étape qu'il suggère d'anticiper en procédant à des expérimentations. Des investissements massifs sont prévus dans les TGV à bas prix.

Il a dit : « Il faut accélérer l'adaptation de SNCF, car la «révolution de la mobilité» est une réalité. Par exemple, le covoiturage se développe, les bus longue distance vont se multiplier avec la libéralisation du marché des autocars prévue dans la loi Macron et l'aérien à bas prix triomphe en Europe. Nous croyons totalement à l'avenir du train, s'il s'adapte. (...) Nous croyons à l'avenir des trains rapides nationaux. Il y a une place pour des trains Intercités sur les grandes lignes entre villes importantes et villes moyennes. La question, c'est le financement. Aujourd'hui, celui-ci n'est pas acceptable puisque le contrat de service public est financé... par l'opérateur lui-même à 93 %, via une taxe sur le TGV et SNCF. La Commission Duron va faire des propositions. Elles devront tenir compte de l'arrivée du bus qui va prendre une partie de la clientèle des Intercités ».

Article intégral : www.latribune.fr

La Tribune.fr, 17 avril 2015

Info + : [Blablacar, HOP Air France, Eurolines... à l'assaut de la SNCF](#)

La Tribune.fr (Fabrice Gliszczynski), 30 avril 2015

Info + : [Visualisez l'infographie des positions des pays de l'Union européenne sur l'ouverture du marché ferroviaire,](#)

Contexte.com, 23 avril 2015

Info + : [La SNCF prend une part majoritaire dans OuiCar](#)

Le Point.fr, 26 juin 2015

Info + : [OuiCar : la SNCF prend la route !](#)

Boursier.com (Claude Leguilloux), 26 juin 2015

LA SNCF DEMANDE PLUS DE MOYENS À L'ÉTAT POUR MODERNISER SON RÉSEAU

Malgré les efforts importants fournis ces dernières années, le réseau ferroviaire français continue de vieillir. Dans une [interview aux « Échos »](#), Jacques Rapoport, le PDG de SNCF Réseau, le gestionnaire des infrastructures ferroviaires, fait le point sur les discussions qu'il mène avec l'État pour déterminer le niveau des investissements qui seront alloués à la modernisation des voies dans les cinq années à venir. Il propose qu'une partie des budgets consacrés aujourd'hui à la construction de nouvelles lignes à grande vitesse soient redéployés à cet effet à partir de 2017. Faute de quoi, « la qualité de service va se dégrader », avance-t-il, ce qui pèsera sur la régularité. Le nombre de retards en raison de problèmes de signalisation augmente aujourd'hui de 1 à 2 % par an.

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos (Lionel Steinmann), 22 mai 2015

Info + : Parmi les chantiers de modernisation repoussés de 2016 à 2017 par SNCF Réseau faute de moyens humains, on trouve la réouverture de la liaison Chartres-Voves (Eure-et-Loir).

Info + : Une [pétition pour réclamer un meilleur service ferroviaire en France](#)

Mobilicités, 11 juin 2015

⚠ Dernière minute

SNCF : DU WIFI DANS TOUS LES TRAINS D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE 2016

Guillaume Pépy a indiqué un changement dans le plan de connexion Internet des liaisons ferroviaires : « Les TER, les Transiliens, les Intercités et les TGV seront connectés d'ici 18 mois » par le biais de bornes WiFi. Fin 2016, l'offre devrait donc être déployée partout. Ce service sera gratuit et illimité. En revanche, la SNCF ne garantira pas un très haut débit sur toutes les lignes. C'est la publicité qui financera les installations.

Article intégral : www.metronews.fr

Metronews, 6 juillet 2015

SNCF LANCE TGVPOP, DES TGV QUI NE ROULERONT QUE SI L'INTERNAUTE LE VEUT

Pendant tout l'été, la SNCF fera rouler des trains dont la circulation dépendra des Internaute. Quinze jours avant la date de départ, la liste de ces trains sera publiée sur le site www.TGVpop.com. Les Internautes pourront ainsi voter pour le train souhaité et demander un coup de main à leur communauté sur les réseaux sociaux pour « bourrer les urnes ». En fonction du résultat des votes, les trains seront ouverts à la vente 4 jours avant le départ, « une première dans le transport ferroviaire ». Ils ne circuleront que si le coefficient d'occupation atteint un tiers. Une offre de dernière minute qui répond à la volonté de la SNCF de récupérer les clients partis au covoiturage, dont 50 % des réservations s'effectuent à J-2 avant le départ.

Article intégral : www.latribune.fr

La Tribune.fr (Fabrice Gliszczynski), 17 juin 2015

LA SNCF FAVORISE LE TOURISME TRAIN + VÉLO

La SNCF a signé un partenariat avec l'association France Vélo Tourisme et le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire. La compagnie ferroviaire s'associe ainsi au dispositif national Accueil vélo destiné à proposer un service de location adapté au tourisme à vélo à proximité des gares. La SNCF s'engage à valoriser, auprès de ses clients, les loueurs de vélos adhérents à la charte Accueil vélo et situés à moins de 3 kilomètres des gares et points d'arrêts. Cet engagement doit permettre aux voyageurs de profiter d'une offre de tourisme à vélo complémentaire du train. De son côté, France vélo tourisme s'engage à développer le réseau des loueurs Accueil vélo à proximité des gares et à garantir une qualité de l'offre de location de vélos. Il existe d'ores et déjà 80 loueurs qui répondent à ces critères dans neuf régions : Aquitaine, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre-Val de Loire, Franche-Comté, Haute-Normandie, Pays-de-la-Loire et Rhône-Alpes. Les voyageurs pourront accéder à la liste de ces loueurs Accueil vélo sur le site sncf.com.

Les chiffres : La France est la deuxième destination mondiale pour le tourisme à vélo avec plus de 10.000 kilomètres d'itinéraires aménagés et 12 grandes véloroutes. Le tourisme à vélo représente 16.500 emplois et près de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. 54 % des cyclotouristes dépensent plus de 100 euros par jour et 27 % plus de 200 euros.

Article intégral : www.mobilicités.com

Mobilicités (Florence Guernalec), 5 juin 2015

Info + : Téléchargez la [carte actualisée du schéma national des véloroutes et voies vertes](#)

Info + : [SNCF lance l'outil qui facilitera le voyage de « porte-à-porte »](#)

La Tribune.fr (Fabrice Gliszczynski), 16 avril 2015

AUTOCARS : L'ALLEMAND FLIXBUS SE LANCE EN FRANCE

Après Eurolines (Transdev), iDBus (SNCF), Starshipper (une coopérative française d'autocaristes), le britannique Megabus (Stagecoach), c'est au tour de l'Allemand FlixBus, et ses bus vert pomme, de se lancer en France sur le marché des autocars longue distance. Après avoir expérimenté une ligne Paris-Dortmund, la société inaugure le 21 mai, quatre nouvelles lignes internationales vers Amsterdam, Bruxelles, La Haye et Maastricht. Suivront, début juillet, des lignes entre la capitale française et Berlin, Hambourg et Francfort. Le tarif d'appel est imbattable : un euro. Le tarif normal sera plutôt entre 20 et 30 euros selon les lignes. FlixBus se positionne surtout en vue de l'ouverture à venir du marché français du transport de passagers par autocar, prévue par la loi Macron avec une ambition : devenir tout simplement le premier acteur du secteur.

Info + : Dès fin 2016, FlixBus projette de desservir les trente plus grandes villes françaises avec une flotte de 80 à 100 autocars et un millier d'emplois à la clé.

Article intégral : www.lemonde.fr

Le Monde.fr (Philippe Jacqué), 19 mai 2015

Info + : [La France se prépare à la guerre des autocars longue distance](#)

Les Échos (Lionel Steinmann), 18 mai 15

Info + : [Bataille des autocars : Transdev \(Eurolines\) lance Isilines](#)

La Tribune.fr, 4 juin 2015

LES TER PLUS PONCTUELS MAIS MOINS RÉGULIERS QUE LES AUTRES TRAINS EN 2014

Avec 8,5 % de trains en retard contre 8,9 % en 2013, les TER ont amélioré leur ponctualité en 2014 et devancent sur ce point les autres services ferroviaires, selon le dernier [bilan annuel de l'Autorité de la Qualité de Service dans les Transports](#) remis à Alain Vidalies, secrétaire d'État en charge des transports. Ce bilan souligne aussi de fortes disparités entre régions avec des taux d'annulation allant de 1 % (Centre-Val de Loire) à 6,5 % (PACA). Pour les trains internationaux, les TGV et les Intercités, le taux de retard a été respectivement de 9,4 %, de 9,6 % et de 12,1 %. En revanche, le taux d'annulation des TER (2,4 %) reste supérieur à celui des autres trains (1,1 % pour les TGV et 1 % pour les Intercités). Ce bilan a été débattu le 16 avril par le Haut Comité de la Qualité de Service dans les Transports présidé par Olivier Faure, député de Seine-et-Marne.

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Anne Lenormand), 22 avril 2015

Info + : [Retards des TER : l'UFC-Que Choisir conteste les chiffres officiels](#)

Les Échos, 26 mai 2015

LA TRANSFORMATION DE LA GARE DU NORD SUR LES RAILS

La première gare d'Europe se transforme. Accueil, accès aux quais, dont ceux des RER B et D, services, restauration... La gare du Nord lance un vaste chantier jusqu'à 2023. Après le ravalement de sa façade principale, qui a redonné une seconde jeunesse à l'édifice construit au milieu du XIX^e siècle, la gare, par laquelle transitent 700.000 voyageurs quotidiennement, va se moderniser et s'agrandir pour répondre à l'augmentation de voyageurs que devrait provoquer l'arrivée du CDG Express en 2023. A terme, soit entre 2018 et 2023, la gare du Nord devrait s'intégrer dans un projet plus vaste de rénovation urbaine comprenant la gare de l'Est, toute proche, et le boulevard magenta reliant les deux bâtiments.

Article intégral : www.metronews.fr

Metronews, 24 juin 2015

LE RÉSEAU FERROVIAIRE FRANÇAIS JUGÉ PARI MI LES PLUS PERFORMANTS D'EUROPE

La France dispose du 3^e système ferroviaire le plus performant d'Europe, derrière la Suisse et la Suède, ex-aequo avec le Danemark, selon un rapport du cabinet de conseil Boston Consulting Group (BCG). Cette étude a évalué la performance des réseaux ferroviaires de 25 pays européens sur la base de trois critères: l'intensité d'utilisation du système ferroviaire, la sécurité et la qualité des services dispensés. Et c'est notamment dans cette catégorie que la France s'illustre, puisqu'elle est classée deuxième ex æquo derrière la Finlande. Le BCG donne ainsi un bon point à la France pour la ponctualité de ses services ferroviaires, la vitesse et le rapport qualité-prix.

Article intégral : www.latribune.fr

La Tribune.fr, 28 avril 2015

TOURS : DEUXIÈME LIGNE DE TRAM, UNE DÉCISION COURANT 2016

Lors du conseil communautaire, Keolis Tours a présenté les bilans du réseau Fil Bleu pour l'année 2014, la première année pleine pour le tramway. Un mode de déplacement qui, visiblement, a séduit les utilisateurs et boosté la fréquentation. Thierry Couderc, le directeur de Keolis Tours, annonce « 34 millions de voyages, soit une hausse de 41 % par rapport à 2013. Mais il est préférable de faire une comparaison par rapport à 2010, l'année avant le début des travaux du tramway. La hausse est alors de 40 %, au-dessus des 30 % habituels observés sur d'autres villes. En 2014, ce sont 14,5 millions de voyages sur la ligne de tramway mais l'ensemble du réseau bus est également en progression. » Les recettes liées au trafic ont dépassé les prévisions de 700.000 euros. Philippe Briand, le président de Tour(s)Plus a confirmé le lancement d'études pour développer les transports en site propre dès la rentrée prochaine avec « une décision prise courant 2016 ».

Article intégral : www.lanouvellerepublique.fr

La Nouvelle République (Samuel Magnant), 30 juin 2015

LES FRANÇAIS VEULENT DES TRANSPORTS EN COMMUN MOINS CHERS ET PLUS FRÉQUENTS

Quels sont les motifs qui pourraient pousser les Français à prendre davantage les transports en commun ? Leur moindre coût, répondent 30 % d'entre eux dans un [sondage Harris Interactive](#) commandé par le réseau de PME de transports Réunir et Idéal Connaissances à l'occasion du 2^e forum Transports & Territoires organisé à Lyon le 25 juin. Les personnes aux revenus les plus faibles sont 41 % à en faire une priorité absolue. 25 % des personnes interrogées - et 38 % de celles issues des foyers les plus aisées - citent comme première attente des passages plus fréquents. Un Français sur sept seulement place l'amélioration de l'intermodalité ou de la sécurité en tête des priorités. Les Français veulent avoir l'assurance de pouvoir se déplacer quand ils le souhaitent : 56 % estiment que dans ce cas, ils privilégieraient « certainement » les transports en commun plutôt que leur voiture et 32 % « probablement ». 51 % des personnes interrogées déclarent que si le temps de trajet était identique, ils sont sûrs qu'ils emprunteraient davantage les transports en commun (33 % répondent « probablement »).

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Anne Lenormand), 26 juin 2015

LA LIGNE 15 DU GRAND PARIS EXPRESS AURA DEUX ANS DE RETARD

Le président du directoire de la Société du Grand Paris (SGP) Philippe Yvin a expliqué « Nous venons de transmettre l'avant-projet au STIF. C'est l'occasion de préciser le calendrier de réalisation qui donne une estimation de mise en service à la fin 2022 ». La finalisation du projet est retardée de deux ans car le temps d'études et la phase de travaux ont dû être allongés. Il est également nécessaire d'optimiser la phase achats « pour permettre aux entreprises de génie civil de répondre à ces appels d'offres complexes dans les meilleures conditions ». Le président de la SGP précise : « On a construit 15 kilomètres de métro ces quinze dernières années en Île-de-France, et nous allons en faire 200 dans les quinze ans qui viennent ! Avec la ligne 15 sud, ce sont 33 kilomètres et 16 gares que nous allons réaliser d'une traite. C'est une première en France ». Le tronçon sud de la ligne 15 qui reliera Noisy-Champs au Pont de Sèvres est le premier chantier du Grand Paris Express. Le projet prévoit 4 autres nouvelles lignes de métro en Île-de-France d'ici 2030 et le prolongement de deux lignes existantes. L'une d'elle, la ligne 14, a d'ailleurs vu son extension vers le nord également repoussée de deux ans. Elle est maintenant attendue pour 2019. En revanche la finalisation de la ligne 16 est toujours attendue pour fin 2023.

Article intégral : www.deplacementspros.com

Déplacements Pro.com, 28 avril 2015

Info + : [Grand Paris Express : les 16 gares de la ligne 15 sud dévoilées](#)

Batiactu, 15 juin 2015

ÎLE-DE FRANCE : ENCORE UNE ANNÉE DE GROS TRAVAUX SUR LE RER C

En 2015, la SNCF va poursuivre son plan de régénération de la ligne C du RER. 140 millions d'euros sont budgétés pour des travaux qui vont impacter la circulation des trains notamment certains week-ends qualifiés de « rouge ». La partie centrale de la ligne entre Saint-Michel et Boulay-Villiers sera interrompue du 15 juillet au 22 août (soit à la même période que la fermeture de la ligne A entre la Défense et Auber). Ces gros travaux, débutés en 2014 pour remettre en état une infrastructure saturée (24 trains en heure de pointe en zone centrale), vont s'étaler sur cinq ans et mobiliser 1 milliard d'euros. Une facture salée pour réduire les 28 % d'incidents de la ligne dus à la vétusté de l'infrastructure.

Article intégral : www.mobilicites.com

Mobilicités (Robert Viennet), 10 avril 2015

▲ Dernière minute**EASYJET VA DÉMÉNAGER D'ORLY SUD À ORLY OUEST,... LE FIEF D'AIR FRANCE**

ADP a l'intention de transférer à Orly Ouest une compagnie dont Air France se serait bien passée. Easyjet devrait en effet quitter Orly Sud pour Orly Ouest, probablement en 2016. En cause, la très forte croissance du trafic dans le hall B d'Orly Sud dédié au trafic Shenghen. Accueillant Easyjet et Transavia, mais aussi Aigle Azur, il affiche la croissance la plus élevée de la plateforme. Surtout, avec le plan de développement de Transavia qui va ajouter trois ou quatre avions par an au cours des prochaines années, le nombre d'avions basés à Orly Sud va augmenter considérablement.

Article intégral : www.latribune.fr

La Tribune.fr (Fabrice Gliszczynski), 1^{er} juillet 2015

QATAR AIRWAYS A BIEN ACQUIS DE NOUVEAUX DROITS DE TRAFIC VERS LYON ET NICE

Le Qatar a obtenu l'engagement de la France sur l'attribution de nouveaux droits de trafic pour Qatar Airways à Lyon et Nice. L'engagement devrait vraisemblablement concerner trois vols hebdomadaires. Le patron de la compagnie a par ailleurs indiqué être « en discussion avec le gouvernement allemand pour des droits de trafic supplémentaire » sur Hambourg et Düsseldorf.

Article intégral : www.latribune.fr

La Tribune.fr, 17 juin 2015

ARRIVÉE EN GRANDE POMPE DU PREMIER NICE-CHÂTEAURoux

Le premier vol Nice-Châteauroux a atterri à Marcel-Dassault. Deux vols aller-retour de l'IGavion, marque commerciale de la compagnie polonaise SkyTaxi, auront lieu chaque semaine jusqu'en septembre. Depuis trois ans, cette compagnie développe des lignes intérieures pour Barcelone et Nice au départ d'Épinal, Dôle, Bordeaux... et Châteauroux. Surpris par le taux de remplissage en juillet-août (70%), Jérôme Kucab, Directeur France d'IGavion, envisage déjà d'étendre les vols sur l'année. « Nous pensons aussi à une ligne vers Lyon, pour les affaires et les correspondances avec des pays du Moyen-Orient et de l'Europe de l'Est. Et, pourquoi pas, les Baléares ».

Il a dit : « C'est un aboutissement et un commencement, s'est réjoui Dominique Roulet, président de l'aéroport. Une belle opération de partenariat (Région, CCI Indre, Châteauroux Métropole, et peut-être les Départements du Cher et de l'Indre) qui vise à développer les vols commerciaux, pour faire venir des touristes dans notre région. ».

Article intégral : www.lanouvellerepublique.fr

La Nouvelle République (Catherine Pelletier), 13 juin 2015

Info + : Aéroport de Tours : doit-on se méfier de Châteauroux ?

La Nouvelle République (Pascal Landré), 28 juin 2015

HOP! AIR FRANCE GARDE LA MARQUE LA NAVETTE POUR CONTRER LE TGV

L'avènement de la marque HOP! sur les lignes intérieures d'Air France ne sonne pas la fin de la Navette. Non seulement la marque sera conservée, mais encore ce système de vols cadencés, avec un départ toutes les heures, voire toutes les 15 ou 30 minutes en pointe, sur Marseille, Nice, Toulouse et Bordeaux au départ de Paris-Orly, va être renforcé, dans le cadre de l'offensive anti-TGV.

Info + : A bientôt vingt ans, la marque la Navette propose 75 vols quotidiens en France.

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos (Bruno Trévidic), 27 avril 2015

LA CCI DE PAU S'ATTAQUE À L'AÉROPORT DE TARBES

Les relations des aéroports de Pau et de Tarbes ont pris un coup de froid. Alors que le Béarn et les Hautes-Pyrénées ont multiplié les rapprochements, la CCI Pau Béarn a décidé de saisir la commission européenne pour distorsion de concurrence avec l'aéroport de Tarbes. Désireuse de protéger la ligne Pau - Paris qui attire 500.000 voyageurs par an, la CCI veut s'attaquer à l'obligation de service public accordée à l'aéroport de Tarbes-Lourdes pour sa desserte de Paris depuis 2004. Elle estime que cette subvention de 2 millions d'euros par an est injustifiée, rappelant que la plate-forme de Pau se trouve seulement à une trentaine de kilomètres. Or, comme le rappelle Sud-Ouest, il est prévu qu'une obligation de service public soit débloquée uniquement quand aucune solution de transport vers la capitale n'existe dans un rayon de 100 kilomètres.

Article intégral : www.deplacementspros.com

Déplacements Pro.com, 29 avril 2015

AÉROPORT DE NANTES ATLANTIQUE : L'EXTENSION SUR LE SITE ACTUEL POSERAIT PROBLÈME

L'étude du cabinet international d'avocats EY, commandée par la CCI Pays-de-la-Loire, effectuée une comparaison sur les contraintes en matière d'environnement entre le projet de Notre-Dame-des-Landes et un maintien sur place à Nantes-Atlantique. Le travail se contente d'aborder des aspects juridiques sans pousser jusqu'au volet scientifique. Au regard des textes européens et nationaux, les projets de travaux à Nantes-Atlantique se trouveraient confrontés à deux éléments importants qui n'existent pas à Notre-Dame-des-Landes. « L'aéroport actuel est proche du lac de Grandlieu, une des plus belles réserves naturelles d'Europe. C'est une zone protégée par la convention internationale Ramsar sur les sites protégés. Il est aussi proche de trois zones Natura 2000 dont deux à moins de 5 km », précise Bruno Hug de Larauze, président de la Chambre régionale de commerce. Au vu de l'étude, les contraintes Natura 2000 apparaissent plus exigeantes que la loi sur l'eau imposées à Notre-Dame-des-Landes.

Il a dit : « La mise en place d'un nouveau projet imposerait des années d'études dans un contexte de saturation à deux ans. Les conditions d'extension ou de réaménagement seraient telles qu'elles gêneraient la croissance de l'aéroport. Le transfert à Notre-Dame-des-Landes, déclaré d'utilité publique est à la seule alternative. Les opposants ne veulent pas d'aéroport, ni là, ni ailleurs, et veulent nous entraîner dans une logique anti-développement », Bruno Hug de Larauze, président de la CCI Pays-de-la-Loire.

Article intégral : www.ouest-france.fr

Ouest-France, 21 Avril 2015

TOULOUSE-ORLY : CHAMPIONNE D'EUROPE

L'aéroport Toulouse-Blagnac possède la ligne la plus empruntée d'Europe : celle reliant Toulouse à Paris. L'AERTEC a édité une étude sur la fréquentation des lignes intra-européennes. Fréquentée par 2.330.521 passagers en 2014, la ligne navette reliant l'aéroport de Blagnac à celui de Paris-Orly se positionne à la première place devant les vols reliant Barcelone à Madrid. La fréquence est l'une des raisons de cette forte fréquentation, environ 25 vols par jour au départ de Blagnac et à destination d'Orly, pour la seule compagnie Air France. Un vol part environ toutes les 30 minutes et la cadence ne cesse de s'intensifier aux heures de pointe avec un départ toutes les 15 minutes. Aux vols mis en place par Air France, s'ajoutent 6 vols de la compagnie Easyjet. En moyenne, ce sont plus de 6.300 passagers qui empruntent chaque jour ces navettes entre Toulouse et Orly.

Article intégral : www.ladepeche.fr

La Dépêche.fr (Benjamin Lacombe), 16 avril 2015

PARIS-ROISSY EN NAVETTE POUR 2 € DÈS LE 15 MAI

Après les vols à prix cassés, EasyJet se lance dans les navettes aéroportuaires low-cost. A partir du 15 mai, sa filiale EasyBus proposera des bus directs pour relier toutes les demi-heures la rue de Rivoli (à hauteur de Palais-Royal) à l'aéroport de Roissy. Ceux-ci effectueront 80 allers-retours par jour, mais il faudra réserver sa place sur Internet car les bus ne bénéficieront que de 16 places à bord. Une manière de concurrencer directement le Roissy Bus (11 € le trajet) et les cars Air France (17 € depuis Opéra). 26.000 billets sont déjà en vente au prix de 2 €, qui est un prix de lancement. Après Roissy, EasyBus réfléchirait à des navettes similaires pour relier Orly ou l'aéroport de Beauvais.

Article intégral : www.leparisien.fr

Le Parisien.fr, 20 avril 2015

BOURGES : LA JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE VEUT VALORISER L'AÉROPORT

La Jeune Chambre Économique du Cher a validé le projet de redynamisation de l'infrastructure aéroportuaire de Bourges en s'appuyant sur une compagnie aérienne orléanaise et une agence de voyage en misant sur l'aviation d'affaires et de tourisme. Parmi les pistes sont également évoquées la location de salle, l'installation d'un restaurant et de s'approcher de Michelin Saint-Doulchard qui fabrique des pneus avion.

Le Berry Républicain (Thomas Migault), 14 avril 2015

AIR FRANCE : PAS DE NOUVELLE LIGNE INTERNATIONALE À LYON, LA CCI S'INQUIÈTE

Air France n'ouvrira pas de nouvelle ligne internationale au départ de l'aéroport Saint-Exupéry. Ce refus inquiète les acteurs de l'économie régionale et constitue selon eux un frein pour le développement économique local. Avec 8,5 millions de passagers par an, le troisième aéroport de France représente un vivier d'opportunités pour les investisseurs, qui y voient une possibilité de favoriser l'exportation. À la clé : création de valeur marchande, création d'emplois, optimisation des coûts.

Le chiffre : Si 90 millions de passagers transitent chaque année par les aéroports parisiens, Saint-Exupéry atteint péniblement la barre des 8,5 millions de passagers par an. Un déséquilibre que l'on ne retrouve pas chez nos voisins (le trafic de passagers des aéroports allemands est sensiblement le même dans les trois principaux aéroports du pays, même chose en Espagne, ou en Italie avec Rome et Milan).

Article intégral : www.lyoncapitale.fr

Lyon Capitale (Lise Cunchon), 8 avril 2015

BILAN 2014 DU TRAFIC AÉROPORTUAIRE

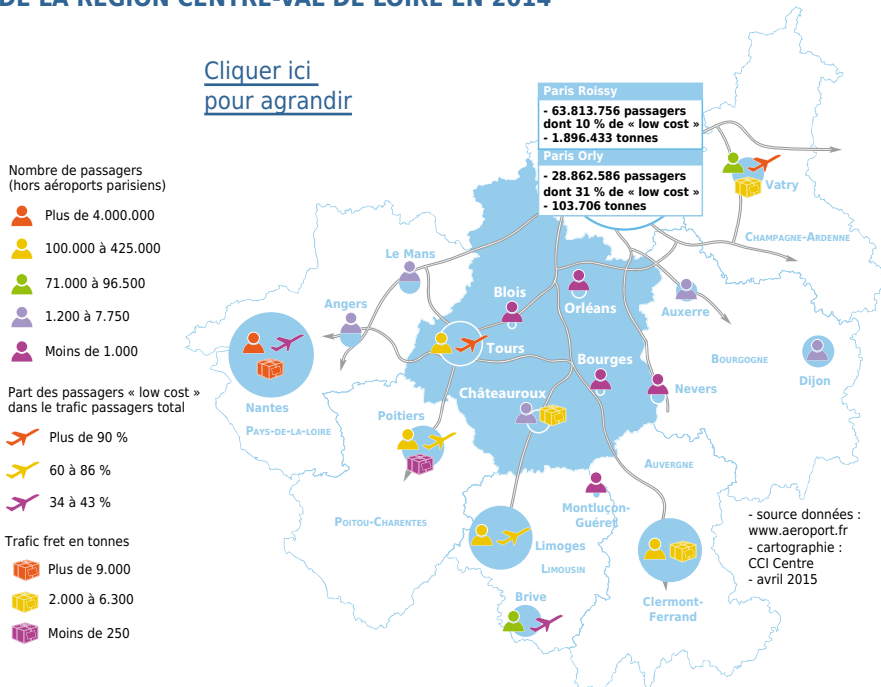
Comme en 2013, l'aéroport de Tours, premier aéroport de la région, continue à enregistrer une progression du nombre de passagers mais celle-ci est moins forte que les années précédentes (gain d'un peu plus de 2.300 passagers en un an contre plus de 12.000 entre 2012 et 2013). Ce ralentissement dans le progression de la fréquentation de Tours s'explique, notamment, par un ralentissement de la croissance du trafic low cost (+2 % entre 2013 et 2014 contre +9 % l'année précédente).

Pour la deuxième année consécutive, l'aéroport de Châteauroux affiche une baisse de son trafic de passagers mais celle-ci est nettement plus faible que l'année précédente (-670 passagers contre -2.000 entre 2012 et 2013). Il est néanmoins le deuxième aéroport « passagers » de la région Centre-Val de Loire. En revanche, le trafic fret continue à baisser sur le même rythme qu'en 2013 (-1.800 tonnes en 2014 et -1.900 tonnes en 2013). Châteauroux reste, cependant, le seul aéroport de la région à assurer un tel niveau de service fret.

Aéroports	Trafic passagers 2014	Évolution sur 1 an
Paris - Roissy	63.813.756	⊕
Paris - Orly	28.862.586	⊕
Nantes	4.157.284	⊕
Clermont-Ferrand	424.653	⊖
Limoges	290.792	⊖
Tours	184.122	⊕
Poitiers	109.537	⊕
Vatry	96.221	⊖
Brive	71.461	⊕
Dijon	7.714	⊖
Angers	7.095	⊖
Le Mans	6.435	⊕
Châteauroux	4.026	⊖
Auxerre	1.278	⊖
Orléans	833	⊕
Nevers	678	⊖
Bourges	86	⊖
Blois	42	⊕
Montluçon - Guéret	23	⊕

Source : www.aeroport.fr

PRINCIPAUX TRAFICS DES AÉROPORTS VOISINS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2014



▲ Dernière minute**LE VOILE EST LEVÉ SUR LE TRACÉ DE LA FUTURE AUTOROUTE A154 EN EURE-ET-LOIR**

Le préfet de la région Centre-Val de Loire, Michel Jau, a présenté le tracé de la future A154 aux élus et aux associations à l'issue d'une période de concertation. Il explique, avec davantage de précisions et quelques changements par rapport aux options de passages décidées fin 2012 par le préfet de région d'alors, là où devrait passer l'autoroute. Il marque aussi l'emplacement des futurs échangeurs autoroutiers. La prochaine étape sera l'enquête d'utilité publique, fin 2016. Il s'agit d'une procédure qui permet au public d'exprimer son opinion sur le projet définitif. Le public a déjà été consulté sur le bien-fondé du principe de concession et sur les options de passages. À l'issue de cette procédure, un commissaire enquêteur rédige un rapport d'enquête, après avoir examiné toutes les observations et participations, consignées dans un registre d'enquête. Il doit ensuite formuler un avis.

Article intégral : www.lechorepublicain.fr

L'Écho Républicain (François Feuilleux), 1^{er} juillet 2015

A10 : DES TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT DES VOIES ENTRE CHAMBRAY ET VEIGNÉ

Les travaux d'élargissement de l'A10 entre Chambray et l'échangeur avec l'A85 à Veigné (un peu plus de 6 kilomètres) ont débuté il y a quelques semaines et devraient s'achever en 2018. Il s'agit de faire passer l'autoroute de deux fois deux voies à deux fois trois voies. L'élargissement de l'autoroute a pour but d'améliorer les conditions de circulation et de renforcer la sécurité dans la traversée de l'agglomération, notamment aux heures de pointe.

Article intégral : www.lanouvellerepublique.fr

La Nouvelle République (François Bluteau), 21 avril 2015

Info + : A10 : Vinci mise sur le numérique

La Nouvelle République, 6 juillet 2015

L'AGGLO EN QUÊTE D'IDÉES POUR MIEUX « INTÉGRER » L'A10

L'idée d'un contournement autoroutier de l'agglomération tourangelaise est bel et bien enterrée. Tours et Saint-Pierre-des-Corps sont donc condamnées à vivre avec l'A10, qui constitue une frontière un peu brutale entre ces deux territoires. Mais cette image pourrait changer : Tour(s) plus a lancé, en collaboration avec Vinci Autoroutes (l'exploitant de l'A10), un concours international d'idées visant à améliorer l'intégration de cette infrastructure autoroutière dans le tissu urbain. Il s'agit pour l'Agglomération « d'obtenir des scénarios innovants qui redynamisent les connexions au sein de l'agglomération entre Tours et Saint-Pierre-des-Corps, tout en maintenant la fonctionnalité de l'A10. » Le « périmètre de réflexion » porte sur le corridor de l'autoroute, comprenant l'A10 et l'avenue Georges-Pompidou, et s'étire sur une longueur de plus d'un kilomètre, allant du Cher à la rue des Ateliers.

Article intégral : www.lanouvellerepublique.fr

La Nouvelle République (Johan Guillermin), 1^{er} avril 2015

▲ Dernière minute**L'A71 ÉLARGIE ENTRE THEILLAY ET VIERZON**

L'élargissement de l'autoroute A71 entre Theillay (Loir-et-Cher) et Vierzon (Cher) a été inauguré ce mercredi 1^{er} juillet. Depuis 11 heures, les automobilistes circulant sur cet axe, en direction de Paris comme de la Province (Clermont-Ferrand), bénéficient de trois voies au lieu de deux sur 5 km. Représentant un investissement de 32 millions d'euros financé par Vinci Autoroutes, cet élargissement a été réalisé là où l'A71 rejoint l'A85 (direction de Nantes) et l'A20 (direction de Toulouse)

Article intégral : www.lanouvellerepublique.fr

La Nouvelle République, 1^{er} juillet 2015

BOURGES : LA ROCADE NORD-EST EST OUVERTE

La rocade de Bourges s'est agrandie hier avec l'ouverture de la portion Nord-Est, entre les giratoires de N151 et la D940 (entre la route de Paris et la route de la Charité). Débutée en 2009, cette portion est de 4,2 km et devrait passer en 2 x 2 voies à terme, lorsque le trafic le justifiera. L'objectif 2020 est de boucler le tour de Bourges.

Les chiffres : La rocade compte aujourd'hui 27,8 km. Les travaux ont coûté 22,5 millions d'euros. 12.000 véhicules sont attendus chaque jour.

Article intégral : www.leberry.fr

Le Berry Républicain (Rémi Cazamea), 18 juin 2015

LE CHIFFRE : 100

C'est la somme en millions d'euros que le gouvernement a prévu d'investir dans les réseaux existants. « Ce plan permettra de réaliser 150 chantiers de remise en état des routes nationales et voies navigables partout en France », a déclaré le secrétaire d'État aux Transports Alain Vidalies, à l'Assemblée nationale. Il a précisé qu'il s'agirait de « chantiers (...) prêts à être lancés, qui impliqueront des PME locales et maintiendront l'emploi », et que les 100 millions d'euros « doivent être engagés immédiatement, à bons de commande dans les trois mois », parlant « d'initiative de relance ».

Article intégral : www.localtis.info

Localtis.info (Anne Lenormand), 11 mai 2015

ÎLE-DE-FRANCE : UN PLAN DE 810 MILLIONS D'EUROS POUR MODERNISER LES AUTOROUTES ET VOIES RAPIDES PUBLIQUES

Manuel Valls a annoncé que l'État allait engager un programme de 810 millions d'euros afin de « moderniser » les autoroutes et voies rapides routières d'Île-de-France non concédées au privé. Le financement proviendra du Contrat de Plan État-Région francilien. « Il s'agira de faciliter la mobilité, avec l'amélioration de la gestion dynamique du trafic ou encore la création de voies réservées aux autobus et aux taxis. Les premières seront mises en service dès la fin du mois », a déclaré le Premier ministre.

Le chiffre : Sur l'enveloppe de 7,3 milliards d'euros du CPER 2015-2020, 5,31 milliards seront consacrés au volet mobilité dont 4,4 milliards au nouveau Grand Paris.

AFP, 14 avril 2015

LE LOIRET DÉMARRE L'ANNÉE 2015 EN POLE POSITION

Un peu plus de 14.000 m² d'entrepôts ont vu le démarrage de leur construction depuis janvier en région Centre-Val de Loire.

Le Loiret concentre plus d'un tiers de ces nouvelles surfaces notamment grâce aux constructions en cours ou réalisées, sur le premier trimestre, dans les communes d'Ingré et d'Orléans. Environ un quart des mises en chantier régionales sont localisées en Indre-et-Loire, notamment à Tours, permettant au département de monter sur la deuxième marche du podium. Après avoir trusté la première position en 2014, l'Eure-et-Loir démarre l'année en douceur en occupant la troisième place régionale.

Données : Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, base de données Sit@del2, série de données en date de prise en compte. Analyse : CCI Centre.

Mise en chantier d'entrepôts Janvier - Mars 2015

Loiret	4.836
Indre-et-Loire	3.411
Eure-et-Loir	1.660
Loir-et-Cher	1.431
Indre	1.392
Cher	1.339

Centre-Val de Loire 14.069 m²

Info + : Consultez les archives sur www.centre.cci.fr

SAINT-CYR-EN-VAL : BIENTÔT DEUX PLATES-FORMES GRAND FRAIS

En septembre, Prelodis, qui sera devenu Prelocentre, ouvrira sa plateforme logistique de 10.000 m², dans la zone d'activité de La Saussaye, à Saint-Cyr-en-Val. L'affaire avait été conclue en novembre 2013, entre l'agglomération orléanaise et le logisticien exclusif de l'enseigne alimentaire Grand Frais, pour son rayon fruits et légumes. Ce qui n'était pas prévu, à l'époque, c'est qu'un second entrepôt ouvrirait dans le voisinage immédiat. Grand Frais Marée, dédié au poisson, a déposé son permis de construire le 31 mars en mairie de Saint-Cyr-en-Val, pour un bâtiment de 6.000 m², sur un terrain de 46.000 m².

Article intégral : www.larep.fr

La République du Centre (Carole Tribout), 30 avril 2015

TRANSPORT ROUTIER : LE FRANÇAIS NORBERT DENTRESSANGLE RACHETÉ PAR XPO LOGISTICS

Le transporteur américain XPO Logistics a annoncé le rachat du lyonnais Norbert Dentressangle. Il va ainsi pénétrer le marché européen où il n'était pas présent jusque-là en profitant de la forte présence de Norbert Dentressangle en France, son premier marché, en Grande-Bretagne et en Espagne. Par cette acquisition, XPO Logistics va également se renforcer aux États-Unis, 3^e pays contributeur du chiffre d'affaires de Norbert Dentressangle, qui compte 662 sites et 42.350 collaborateurs. Le Français avait racheté l'américain Jacobson en août 2014.

Article intégral : www.latribune.fr

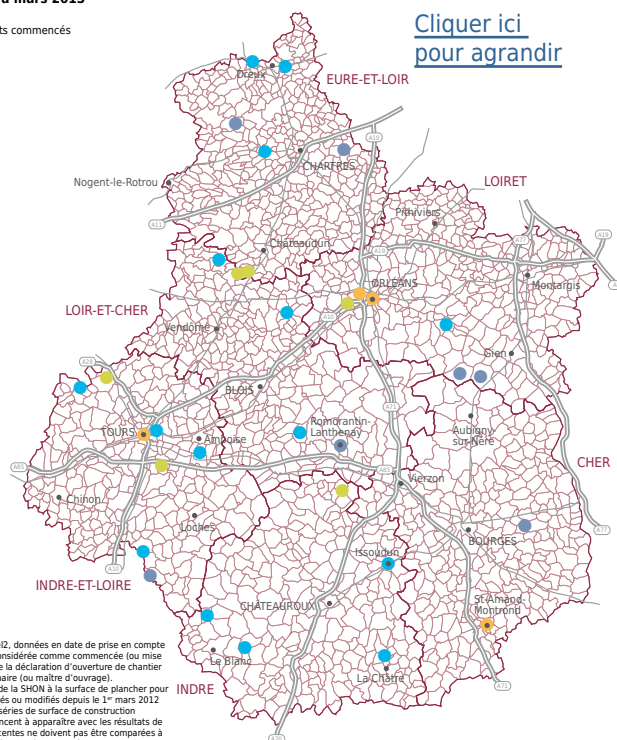
La Tribune.fr, 29 avril 2015

Mises en chantier d'entrepôts dans les communes de la région Centre-Val de Loire : période de janvier à mars 2015

Nombre de m² d'entrepôts commencés

- Plus de 10 000 m²
- 1 000 à 9 999 m²
- 500 à 999 m²
- 100 à 499 m²
- Moins de 100 m²

[Cliquer ici pour agrandir](#)



INTERMARCHÉ SERAIT SUR LE POINT DE SUPPRIMER 600 POSTES DANS SA FILIALE LOGISTIQUE

La direction du groupement des Mousquetaires, qui réunit les supermarchés, a lancé en 2012 un plan de transformation de sa logistique. Le troisième volet de ce plan va entraîner la suppression de 848 postes et la création de 241 autres d'ici 2018 au sein de sa filiale logistique. Les bases impactées sont Rostrenen (Côtes d'Armor), Saint-Gérand (Morbihan), Levet (Cher), Avermes (Allier), Magny-le-Désert (Orne) et Mellac (Finistère).

Article intégral : www.latribune.fr

La Tribune.fr, 16 avril 2015

LE FAMEUX PORT SEC DE VIERZON EN VOIE DE RÉALISATION

Cela fait bien longtemps que ce projet de Port Sec à Vierzon était dans les boîtes à idées. En 2000, le président du Port Nantes-Saint-Nazaire soulignait sa pertinence : « Le Port sec de Vierzon permettra par exemple aux industriels et opérateurs de la région Centre de disposer près de chez eux de toutes les prestations d'embarquement ou de débarquement : stockage, formalités de douane... ». Ce projet vient de renaître, de façon concrète, par la signature d'un protocole d'accord liant l'entreprise Auvergnate Combronde et la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry pour un contrat de location / vente sur 15 ans. Le concept est le suivant : des conteneurs maritimes arrivant par rail du Havre ou de Fos-sur-Mer via Clermont-Ferrand seront transbordés sur des trains ou des camions pour être ensuite distribués un peu partout en France.

Article intégral : www.le-petit-berrichon.com

Le Petit Berrichon, 2 avril 2015

L'INÉPUISABLE FILON DES FRICHES URBAINES

Qui se souvient que le Stade de France est construit sur un ancien dépôt de gaz, que la plaine Saint-Denis n'était qu'industries il y a encore vingt ans ? Que le quartier de Lyon Confluence, site du marché d'intérêt national et de l'ancienne gare de triage, était un délaissé urbain ? Absorbés par les villes, les sites de production arrêtés ou en voie de l'être deviennent des « opportunités foncières ». L'existence d'un marché immobilier détermine le futur de ces terrains souvent lourdement pollués. Le prix espéré par leurs propriétaires dépend directement de ce qui pourra être construit dessus. Dans un plan local d'urbanisme la mutation administrative d'une parcelle industrielle en zone résidentielle multiplie parfois sa valeur par dix. « Le principe est clair depuis 2005, le propriétaire doit nettoyer le terrain et les coûts sont proportionnels à sa destination future. Pour pouvoir accueillir des logements, le sous-sol doit être totalement propre ou bien les poches de pollution neutralisées par des parkings ou des cuvelages », explique Vincent Sol, avocat chez Lefèvre Pelletier & Associés.

Ils ont dit :

- ✓ « Il faut faire coïncider des temporalités très différentes, précise Walid Goudiard, responsable du département assistance à maîtrise d'ouvrage du conseil JLL. D'un côté, le groupe industriel souhaite valoriser son terrain, souvent rapidement car le conserver vide lui coûte cher en taxes et en gardiennage ; de l'autre, la collectivité élabore son projet urbain. Enfin, les aménageurs et les promoteurs chargés de le transformer doivent tenir compte des cycles de marché. »
- ✓ « Les grandes emprises bien desservies ont déjà été transformées ou sont bien repérées. Mais de très nombreux terrains sont impossibles à dépolluer car personne n'en a les moyens », explique Régis Stenger de l'Établissement public foncier de Lorraine. « Il faudra désormais sans doute intervenir plus finement, en rachetant de petites parcelles et en les remembrant, y compris pour y attirer de nouvelles activités économiques et des emplois. Cela change le modèle économique, comme la forme urbaine issue de ces évolutions », ajoute Gilles Bouvelot, le directeur général de l'Établissement public foncier d'Île-de-France.

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos (Catherine Sabbah), 13 mai 2015

Info + : Lire [le rapport du CESER Centre-Val de Loire](#) sur la requalification des friches urbaines

MOBILE : ORANGE VEUT EN FINIR AVEC LES ZONES BLANCHES EN FRANCE

Alors que le Sénat vient d'adopter un amendement visant à améliorer la couverture mobile sur tout le territoire, Orange se dit prêt à remplir la mission seul. Le gouvernement veut que les zones blanches (là où le mobile ne passe pas) soient couvertes d'ici à fin 2016 en 2G et en 2017 pour la 3G et la 4G. « Ce à quoi Orange pousse très fort, c'est à la définition d'un accord national avec les autres opérateurs pour couvrir, au-delà des seuls centres-bourgs, toutes les zones que les collectivités locales présenteront comme d'intérêt et non couvertes à ce jour, dans une logique de guichet », annonce Stéphane Richard, lançant un appel aux autres opérateurs (SFR, Free et Bouygues) « pour que l'on puisse proposer un calendrier ». Et si un tel accord n'est pas possible, « on est prêt à prendre en charge ce nouveau programme de couverture seuls s'il le faut ».

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos (Fabienne Schmitt et Romain Gueugneau), 24 avril 2015

RIEN NE SE PERD ? À VOIR...

Si l'Assemblée nationale se montre aussi peu nostalgique que le Sénat, les cabines téléphoniques devraient bientôt disparaître du paysage. La loi Macron autorise en effet Orange à abandonner, sauf dans les zones blanches non desservies par les réseaux mobiles, le service public que l'opérateur maintenait encore en état. Ces petits abris de verre et de métal, familiers et évocateurs d'une époque révolue, vont donc succomber, vaincus par le portable. Considérés comme des verrues, les « publiphones » encomrent les villes et coûtent à leur opérateur. Quelques-uns sont encore utilisés, moins d'une minute par jour, pour un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros, contre 516 à leur apogée en 1997. Des 300.000 installés, il en reste encore quelque 62.500, qui devraient être démontés en 2017. Alors que dans certains pays les cabines ont été transformées en bibliothèque de rue ou en borne Wi-Fi ou encore en prise multiple pour recharger son portable, rien de tel en France.

Info + : De son côté, la SNCF a opté pour la culture. Riche de 29.000 sites immobiliers, le groupe en possède un certain nombre vides. En attendant de les vendre ou de les transformer, sa branche immobilière a décidé d'en ouvrir une quinzaine à des artistes. L'idée consiste à ranimer ces lieux désertés, et souvent ignorés des habitants voisins, en proposant les murs, mais pas plus. Aux associations culturelles de trouver leur financement, soit le plus compliqué... A Saint-Pierre-des Corps, près des voies ferrées, le Pôle des arts urbains a réinvesti un hangar des années 1950, avec l'aide de l'architecte Patrick Bouchain, et transformé cet ancien vide industriel en un lieu de création qui attire désormais du public. Le point haut, inauguré en avril, identifiable par sa tour de 22 mètres n'aurait pu voir le jour sans l'aide de la communauté d'agglomération.

Article intégral : www.lesechos.fr

Les Échos (Catherine Sabbah), 13 mai 2015

Info + : [La renaissance des cathédrales du rail](#)

Les Échos (Alain Piffaretti), 8 juillet 2015

LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE CONFIRME SON ATTRACTIVITÉ

Les résultats d'une enquête réalisée l'été dernier sur la mobilité professionnelle (signée Page Personnel avec Régions Job) viennent d'être publiés. Parmi les premiers enseignements : la région confirme sa bonne santé économique et attire des salariés. Ainsi, 6 % des nouveaux arrivants y posent leurs valises après avoir saisi une opportunité professionnelle. Elle est « l'une des régions comportant la plus forte proportion d'habitants (54 %) n'étant pas originaires » de l'endroit où ils vivent. Attention toutefois aux disparités géographiques. La zone nord est plus développée et Orléans est l'un des barycentres avec Tours. L'atout majeur du nord de la région reste la proximité francilienne, qui se fait sentir principalement en Eure-et-Loir et dans le Loiret. Revers de ce dynamisme économique, la région peine malheureusement à conserver ses salariés sur son territoire. Ils sont 67 % à se dire prêts à quitter la région. Toujours pour des questions d'opportunité professionnelle (65 %), suivies par la recherche d'un travail (45 %) et une meilleure qualité de vie (39 %).

Article intégral : www.larep.fr

La République du Centre (Laetitia Roussel), 20 avril 2015

Info + : [Les Français attirés par les zones les plus dynamiques](#)

Localtis.info, 7 juillet 2015